



compteur d'eau commun avec le voisin

Par **regis0183**, le **14/01/2010** à **23:54**

Bonjour à tous.

Je vous expose mon interrogation. Je suis en train d'acheter une villa jumelée et je constate que le compteur general d'eau et donc l'abonnement sont chez mon voisin, ma villa étant équipée d'un compteur divisionnaire.

les 2 villas étaient à l'origine à des gens de la même famille. Au premier contact avec le voisin j'ai senti beaucoup de reticence à cette situation.

Mes questions: quels risques est-ce que je prends? peut-il me couper l'eau s'il n'accepte pas cette situation?

Est-ce que je peux exiger de l'actuel propriétaire de faire installer un compteur individuel avant d'acheter?

Sinon suis-je dans l'obligation de faire installer un compteur individuel (entre 2000 et 3000 € avec travaux)

merci d'avance pour vos reponses avisées.